

Quelles perspectives ?

Madame, Monsieur,
Cher/chère collègue,

Le SNCL-FAEN – Section alsacienne, votre syndicat, tient à vous souhaiter une bonne rentrée 2015, une année scolaire réussie au service des élèves mais aussi de **vos** **légitime ambition** professionnelle !



Il y a un an, le SNCL-FAEN et vos représentants de la section académique en Alsace pointaient les nombreuses difficultés qui attendent les professionnels de l'école et de l'enseignement. Manque d'attractivité des métiers éducatifs, sentiment de déclassement (notamment chez nos collègues de l'enseignement primaire), classes souvent très chargées, laïcité en danger, violences, **tous types de difficultés face auxquelles les autorités et les chefs d'établissement sont en mal d'inspiration...**

Alors, certes, la Ministre de l'Education nationale dispose pour l'enseignement primaire, secondaire et supérieur d'un **plan d'action apparemment ambitieux**. Plus de 10000 postes d'enseignants auraient été créés en 2015, l'objectif étant d'un total de 60000 sur le quinquennat. Honnêtement, dans la pratique, qui peut se vanter d'avoir vu ses conditions de travail et de pratique professionnelle réellement améliorées ? Par ailleurs, la « refondation du collège » annoncée pour la rentrée 2016 prévoit des changements supposés intéressants, notamment une partie du service enseignant effectué en petits groupes (**avec quels moyens** en terme de postes ?), la LV2 dès la 5^e (même remarque !), des *enseignements pratiques interdisciplinaires* (EPI) (tiens ! il y avait longtemps depuis la disparition fracassante des *itinéraires de découverte*!).

Madame la Ministre, votre personnel mérite mieux !

Bulletin télématique – Sept./Oct. 2015
©SNCL-FAEN Académie de Strasbourg
Responsable éditorial : Florent Durel,
Commissaire paritaire, co-secrétaire
académique.

☎ 03 69 36 06 24

🌐 www.sncl.fr

✉ sncl.faen.strasbourg@wanadoo.fr

Je suis syndiqué(e), tu es syndiqué(e)...

Rester syndiqué(e), une démarche utile et constructive.

Comme l'an dernier, année d'élections professionnelles particulièrement importantes pour le monde syndical, vos représentants de la section alsacienne du SNCL-FAEN resteront mobilisés à l'occasion de tous les moments et événements qui rythment votre année scolaire et syndicale.

En quoi consiste concrètement l'action de votre section académique et comment cette action peut-elle vous être utile ?

> Le SNCL-FAEN et vos représentants académiques vous accompagnent tout au long de l'année scolaire et vous offrent, si besoin, **un suivi individualisé dans le cas de démarches à prévoir ou de difficultés particulières** auprès du Rectorat.

> C'est particulièrement le cas des collègues, assez nombreux, désireux de participer au **mouvement INTER ou INTRA** dans le cadre d'un projet de mutation, des collègues en attente de promotion ou du passage à la hors-classe. Dans ces démarches assez techniques, vos interlocuteurs syndicaux font le point avec vous sur vos vœux, votre barème, les dates et délais de rigueur. **Dans les commissions, vos choix sont défendus.**

> Citons aussi les **collègues TZR**, dont beaucoup subissent cette situation, là aussi le SNCL-FAEN intervient en commission pour faire respecter au mieux les droits et les attentes de chacun.

> Enfin, signe des temps, on relève le cas de **collègues en souffrance au travail** et requérant une écoute et un soutien réguliers face aux tracas administratifs ou hiérarchiques. Là encore, **vos représentants vous assistent.**



Pour toutes ces actions et pour permettre à votre section académique de poursuivre son action auprès des instances rectorales et ministérielles, restez syndiqué(e) en 2015/2016.

En l'absence de toute subvention de l'Etat, gage d'indépendance, le SNCL-FAEN – Section alsacienne a besoin dès la rentrée de votre cotisation pour vous aider à défendre vos droits.

LE MOT DE LA FAEN

Deux mois d'été n'y ont rien changé : **la FAEN et ses syndicats rejettent toujours la réforme du collège.**

La volonté de la ministre de l'imposer sans réel dialogue avant les vacances, en espérant que les choses se tasseraient en septembre, est un échec. Les anticipations mises en œuvre dès cette année ne manqueront pas de révéler bientôt la dangerosité de cette réforme.

La FAEN reste déterminée à obtenir l'abrogation des textes et la réouverture de discussions sur d'autres bases, et appelle l'ensemble des personnels à poursuivre et amplifier les actions dès la rentrée.

La FAEN, par l'intermédiaire du SNCL et du SIES, s'est engagée dans l'intersyndicale pour construire ensemble un processus d'actions incluant **une grève nationale en septembre et une manifestation nationale en octobre.**

Dès la rentrée, les membres de l'intersyndicale se réuniront pour en définir les modalités. En attendant, n'hésitez pas à prendre connaissance des différentes publications des syndicats de notre fédération, sur leurs sites internet respectifs et sur le site de la FAEN.

FAEN-INFOS N°1 (28/08/15)
Fédération autonome de l'Éducation nationale

PROJET NUMERIQUE ACADEMIQUE

On n'arrête pas le progrès, certes, mais avec lui, les difficultés et les interrogations des personnels et des familles sont-elles réellement prises en compte ? On sait que chaque académie dispose de certains établissements pilotes en matière d'expérimentation d'outils numériques innovants : TBI, tablettes, bornes Internet... **C'est le cas des collèges et lycées dits « connectés »** - les autres ne le seraient pas ou le seraient moins ? Ces établissements semblent disposer d'un meilleur débit (la fibre est en marche !), de moyens fléchés et d'un pilotage en lien étroit avec le Rectorat.


On se demande peu, à cette occasion, ce qu'en pensent les personnels, très partagés traditionnellement sur ces évolutions assez rapides, et surtout **la question de leur besoin véritable des nouvelles technologies dans leur pratique enseignante est presque systématiquement ignorée.** C'est à prendre ou à... prendre. Tant pis pour les passésistes et autres adeptes du tableau noir !

Quant aux familles, si elles comptaient encore sur l'école pour inciter les jeunes à « ouvrir des livres », « se servir d'un stylo » ou « feuilleter le Petit Larousse », elles en seront pour leur frais. D'ailleurs souvent plus élevés qu'auparavant !
Durel

INFORMATIONS SYNDICALES, CATEGORIELLES – DOCUMENTATION LEGALE.

Le SNCL-FAEN dispose au niveau national de plusieurs organes d'information efficaces, très complets et que nos collègues de la FAEN comme du Bureau national du SNCL à Paris mettent à jour très régulièrement. Beaucoup de questions que vous vous posez y trouvent thèmes réponses : conditions de travail, salaires, mutations, promotions, types de congés...

➤ **SNCL-INFO** : Un bulletin télématique régulier fait le point sur les thèmes éducatifs et polémiques du moment. Vous le recevez par mail ;

➤  www.sncl.fr : Le site Internet de votre syndicat vous informe précisément sur les réformes en cours, les textes réglementaires et statutaires en vigueur régissant vos conditions de travail. Il met à votre disposition des dossiers spéciaux très utiles à tout moment de l'année scolaire (contractuels, TZR, ...) ;

➤ **Le bulletin télématique bimestriel du SNCL-FAEN** : ce document bimestriel est l'émanation du siège parisien de votre syndicat. Ce bulletin complet (30 pages) offre des analyses catégorielles et réglementaires détaillées et précises qui vous seront utiles à tout moment de l'année pour la gestion de vos projets de carrière ;

➤ **FAEN-INFO** : La Fédération autonome de l'Éducation nationale, dont le SNCL est l'un des syndicats affiliés, émet régulièrement ses analyses sur les réformes et points polémiques du moment. Retrouvez également les fiches Memento explicitant les réglementations professionnelles en vigueur concernant les personnels. A retrouver sous www.faen.org.

Si vous ne recevez pas régulièrement ces différents bulletins, signalez-le auprès de votre section académique sous sncl.faen.strasbourg@wanadoo.fr.

Visitez www.sncl.fr !

APPEL AUX CONTRIBUTEURS !

Vous aimeriez contribuer à la rédaction de ce bulletin ?

La diversité des problématiques, enjeux et points de tension dans le domaine éducatif est aujourd'hui telle qu'il est tout à fait légitime, au sein de la rédaction de ce bulletin académique, d'ouvrir autant que possible nos colonnes à toute contributrice ou tout contributeur bénévole et volontaire. Les thèmes ne manquent pas autour de vous et tout au long de l'année scolaire **au sein de votre établissement** : conditions de travail, relations hiérarchiques, souffrance au travail, mise en place de la réforme en REP, violence scolaire, mouvement des personnels, promotions, ...


Faites-nous part de vos interrogations, points de vue, prises de position ! Une idée, quelques lignes suffisent. Nous discuterons volontiers de votre projet d'encart dans ce bulletin même, un bulletin qui vous est destiné et qui vous appartient.

Envoyez votre contribution sous sncl.faen.strasbourg@wanadoo.fr.


Vernet



Permanences téléphoniques

 **Florent Durel**
samedi 8h00-10h00 au **03 69 36 06 24**

 **Vincent Vernet**
mardi 17h00-19h00 au **03 88 82 76 89**

 **Alain Hansen**
mercredi 14h00-17h00 au **03 88 64 11 77**